



Satisfaction

4,5/5

Atteinte des
objectifs

4,5/5

PRAXIS - AGENT DE STÉRILISATION EN MILIEU HOSPITALIER

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2025/10/13

Réf. E1458

21 jours
147h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Assurer par ses missions la préparation stérile de dispositifs médicaux réutilisables, matériels, linges,
- Délivrer une prestation de qualité à destination, notamment, des professionnels des secteurs opératoires
- Appréhender l'ensemble des exigences de son métier
- Exercer son activité en stérilisation d'un établissement de santé ou au sein d'une société assurant une prestation de stérilisation auprès d'un hôpital ou d'une clinique ayant externalisé ce service

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux personnes ayant pour objectif de travailler en secteur de stérilisation ou travaillant déjà en stérilisation et souhaitant se professionnaliser (ASH, ouvrier professionnel, etc.)

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Vérifier votre éligibilité à cette formation en reportant le n° d'organisme du CNEH : 1044 sur le site <https://www.agencedpc.fr/formations-dpc-rechercher-un-dpc>
Être à jour des vaccinations obligatoires (DT Polio) + Hépatite B

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

COORDINATEUR.TRICE



Virginie LAZZAROTTI

Ingénieur qualité et gestion des risques, consultante du pôle QualiSanté du CNEH
06 81 55 89 05 - virginie.lazzarotti@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

► Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite

► LES 5 ETAPES DE LA FORMATION - 21 jours

- Etape 1 - 5 jours : en présentiel au CNEH à Malakoff
- Etape 2 - 5 jours : immersion en établissement
- Etape 3 - 5 jours : en classe virtuelle
- Etape 4 - 5 jours : immersion en établissement
- Etape 5 - 1 jour : Validation du parcours devant un jury d'experts en classe virtuelle

► PLANNING 2026 - Du 02/11/2026 au 17/12/2026

- 2 et 3 novembre 2026 : en présentiel au CNEH à Malakoff
- 4 , 5 et 6 novembre 2026 : en présentiel au CNEH à Malakoff
- 30 novembre au 04 décembre 2026 : en classe virtuelle
- 17 décembre : Validation du parcours devant un jury d'experts en classe virtuelle

► Dates des stages dans votre établissement ou un autre site selon votre choix :

- Du 16 au 20 novembre 2026 - Immersion 1
- Du 7 au 11 décembre 2026 - Immersion 2

► MODULE 1 - L'environnement de la stérilisation

- Acquérir les bases de connaissance concernant la stérilisation au service des établissements de santé
- Comprendre l'environnement, le contexte, au niveau desquels oeuvrent les acteurs de stérilisation
- Maîtriser les notions générales sur la transmission des infections, dont le risque de contamination du matériel propre
- Expliquer la place de la stérilisation dans la lutte contre les infections nosocomiales
- Définir la structure et le fonctionnement d'une stérilisation

► Atelier 1 - La stérilisation au service des établissements de santé

- La place de la stérilisation dans les établissements de santé
- Les textes et la réglementation en vigueur
- Les différents produits à préparer stériles : dispositifs médicaux, matériels, linges, ... Les différents clients : les blocs opératoires, les autres services
- Les dispositifs médicaux (DM), le marquage CE, les grandes familles, les matériaux
- La stérilisation, l'état stérile, l'importance de chaque étape du process

► Atelier 2 - Notions générales sur la transmission des infections et la place de la stérilisation dans la lutte contre les infections nosocomiales

- Les micro-organismes, les différents types de micro-organismes
- Les agents transmissibles non conventionnels
- Le mode de transmission des micro-organismes
- Le niveau de traitement requis pour les dispositifs médicaux en fonction du risque infectieux

► Atelier 3 - L'architecture et l'environnement

- L'organisation générale, les locaux, les circuits
- Les règles de fonctionnement en interne

- Les liens logistiques avec les clients (blocs opératoires, services de soins)
- Les règles de fonctionnement avec les clients : ramassage, livraison, horaires, supports de demande, place de l'informatique, etc.
- Les fluides : l'eau, l'air
- Les acteurs en stérilisation
- L'hygiène du personnel, des locaux
- Les attentes des bonnes pratiques de pharmacie hospitalière en terme de maîtrise de l'environnement
- Les grands principes de l'entretien des locaux de stérilisation (bionettoyage)

► MODULE 2 - Les différentes étapes du processus de stérilisation

- Mettre en pratique les bonnes pratiques de stérilisation aux différentes étapes (pré-désinfection, lavage, choix opportun du conditionnement, traçabilité, stockage)

► Atelier 4 - La pré-désinfection et le lavage

- La réception, la vérification, le contrôle et le tri du matériel à stériliser
- L'étape de pré-désinfection et les bonnes pratiques de lavage
- Les milieux, les personnels, les matières premières
- Les techniques et les équipements utilisés

► Atelier 5 - La reconstitution

- Connaissance de l'instrumentation de base
- L'instrumentation spécifique (chirurgie digestive, orthopédique, traumatologique, vasculaire, ORL, etc.)
- La gestion des prêts de matériels

► Atelier 6 - Le conditionnement

- Les objectifs du conditionnement, les règles à observer
- Les bonnes pratiques de conditionnement
- Les matériaux d'emballage et les différents types de conditionnement
- La connaissance et l'utilisation des soudeuses
- Les contrôles

► Atelier 7 - Les différents procédés de stérilisation

- La préparation d'une charge à stériliser
- Le chargement d'un stérilisateur
- Le déchargement
- La validation et la libération des charges
- Les durées de péremption
- L'étiquetage
- Les principaux incidents et les conduites à tenir
- Connaître les autres procédés de stérilisation

► Atelier 8 - Habilitation à la conduite des autoclaves vapeur

- Les organes de commande
- Les organes de contrôle (chambre, double enveloppe, générateur de vapeur)
- La mise en route de l'autoclave
- Les règles de sécurité lors de l'utilisation d'autoclaves
- Les différents risques
- L'organisation de la prévention
- La documentation et les consignes de sécurité
- Le contrôle des dispositifs de réglage, de signalisation et de sécurité
- La qualification et la formation du personnel
- La matériovigilance

INTERVENANT.E.S

- Virginie Lazzarotti, cadre de santé, ingénieur qualité gestion des risques, consultante du CNEH, coordinatrice du Praxis
- Pharmaciens en stérilisation
- Cadres de santé

MÉTHODES MOBILISÉES

- Stage en immersion dans un service de stérilisation
- Reconnaître et vérifier les différents types d'instruments afin de réaliser la reconstitution des plateaux opératoires mis à disposition - La lecture des enregistrements (cycle

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

- Identifier la conduite à tenir en cas d'anomalie sur autoclave

► Atelier 9 - La traçabilité, l'archivage et la distribution dans les services

- L'archivage, sa durée, les outils
- La traçabilité des procédures, des procédés, des produits, des équipements
- Les conditions de stockage des dispositifs médicaux
- La gestion du stock stérile
- La préparation de la livraison dans les services en fonction des stocks nécessaires

► MODULE 3 - Le management de la qualité en stérilisation

- Maîtriser les bases de l'assurance qualité en stérilisation
- Atelier 10 - Le management de la qualité**
- L'assurance qualité en pratique : par qui ? comment ? quand ?
- Le Système de Management de la Qualité, les procédures, les modes opératoires
- Le suivi des non-conformités

► Atelier 11 - Le management et l'organisation de la stérilisation, la gestion des ressources humaines, les outils de communication, les prêts

- L'organisation pratique et fonctionnelle
- Les amplitudes de fonctionnement
- La gestion du personnel

► VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour) - en classe virtuelle

- Chaque participant sera accompagné par un tuteur tout au long du cycle Praxis
- La validation du Praxis se fera sur la base des résultats :
 - des mises en situation réalisées, en lien avec chacune des composantes de l'activité du métier d'agent en stérilisation
 - des questionnaires de connaissances
 - de l'évaluation en situation de travail, réalisée par le tuteur et un formateur, en fin de cycle
- du dossier documentaire constitué par le participant, permettant de valoriser son expérience et la mise en oeuvre des apports présentés lors de la formation. Ce document sera présenté et soutenu devant un jury CNEH par le participant

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 500 €
Non-adhérents	3 850 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉ

Durée de formation 21 jours - 147h

SESSIONS

PARIS du 2 au 6 nov. 2026
et du 30 nov. 2026 au 4 déc. 2026
et 17 déc. 2026

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - AGENT DE STÉRILISATION EN MILIEU HOSPITALIER

E1458

Du 02/11/2026 au 17/12/2026 - 21 jours - 147 heures

Responsable de formation*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en nous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 500 €
Tarif non-adhérents	3 850 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANTE

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires